

## **Rapport du groupe de travail « La vidéo en continu (VEC) à la RTS »**

**Séance du 14 janvier 2019**

### **1. SYNTHESE DU RAPPORT**

Ce format de capsules vidéo permet d'alerter le public sur un évènement en cours ou de l'informer brièvement d'une actualité. Conforme aux usages sur les réseaux sociaux, ces capsules vidéo peuvent constituer une porte d'entrée vers les autres offres d'information de la RTS, notamment pour y trouver des traitements plus approfondis ou des analyses. La variété des sujets interroge quelque peu, toutefois.

Si le format en tant que tel a trouvé grâce aux yeux du CP, il n'en demeure pas moins que le manque de visibilité de ces capsules, et les disparités entre réseaux sociaux quant à leur diffusion, laissent au groupe de travail un léger sentiment d'inachevé.

Les moyens engagés pour produire ce contenu et la qualité globale de celui-ci mériteraient une meilleure diffusion et promotion.

### **2. CADRE DU RAPPORT**

#### **a) Mandat**

Mandat a été donné au groupe de travail d'analyser les capsules « Vidéo en continu » de RTS info lors de la séance du mois de septembre.

#### **b) Période de l'examen**

Différents pointages durant le mois de décembre, couvrant une centaine de capsules.

#### **c) Examens précédents**

Aucun

#### **d) Membres du CP impliqués**

Thomas Avanzi (SRT-FR), Matthieu Béguelin (SRT-NE et rapport), Antoine Cretton (SRT-VS) et Léon Gurtner (SRT-FR)

#### **e) Angle de l'étude (émissions considérées)**

Tous les sujets abordés par ces capsules, y compris celles produites avec Nouvo.

### **3. CONTENU DE L'EMISSION**

#### **a) Pertinence des thèmes choisis**

Les thèmes relèvent tous de l'actualité et sont, la plupart du temps, dignes d'intérêt. Ils traitent tant d'informations pures que de phénomènes de société, voire de quelques sujets insolites. En ce sens, ce fil de vidéos n'est pas purement axé sur de l'information brute (les carences en fer, textos au volant, les Helvètes en Chine, Timea Bacsinszky, Steve Guerdat, Internet à Cuba, C'est quoi le Brexit, la mobilité ferroviaire, taxe sur le kérosène ...).

Certains thèmes, toutefois, semblent très anodins (recyclage des sapins de Noël dans le zoo de Berlin) et rappellent plus des équivalents web de distraction que d'information (plus Kombini que Brut). Leur pertinence est moins évidente et interroge sur la lisibilité de la ligne éditoriale.

De là, découlent un certain doute sur qui est le public cible de ce format et une crainte qu'il puisse parfois donner un sentiment de « fourre-tout », quand bien même le terme est un peu fort.

#### **b) Crédibilité**

Le format très court de ces vidéos ne permet évidemment pas de traiter un sujet de manière approfondie. Il faut donc considérer ces vidéos comme l'équivalent des brèves de la presse écrite, servant à s'informer rapidement d'un fait, voire de constituer une sorte de porte d'entrée vers des développements des sujets via d'autres émissions de la RTS.

Le fait de permettre d'alerter le public sur le déroulement d'un évènement et de lui permettre d'en saisir tout de suite les enjeux est un plus par rapport à l'offre existante en linéaire. La recherche d'angles originaux pour aborder certains sujets est aussi louable, comme l'action de sensibilisation des enfants au monde des malvoyants ou l'invitation à se rendre sur un lieu propice aux confidences et aux échanges informels : les balcons du Palais fédéral où la fumée rassemble des parlementaires tous partis confondus.

Le recours à des archives ou la republication de certains sujets selon l'actualité sont appréciés.

#### **c) Sens des responsabilités**

La brièveté des vidéos oblige à une grande précision dans les termes employés pour les commentaires. Ceux-ci sont précis, informatifs et plus neutres que ceux ayant cours sur Nouvo. On souligne le souci effectif de donner la parole à différents intervenants (les Gilets jaunes et le ministre de l'intérieur, par ex.) et la volonté d'illustrer les différents angles d'un sujet. L'exercice est délicat et bien assuré.

#### **d) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie**

RAS

### **4. FORME DE L'EMISSION**

#### **a) Structure et durée de l'émission**

La systématique pratiquée (ouverture sur le titre, police et couleurs similaires, fermeture sur le logo RTS) permet d'identifier d'emblée le média et le format, ce qui est une bonne chose tant en termes de fidélisation du public que d'identité du format.

Le choix de vidéos carrées est conforme à la pratique la plus répandue sur les réseaux sociaux pour ce type de contenus. Il s'inscrit donc dans la tendance générale.

**b) Animation**

L'utilisation de fonds sonores pour « ambiancer » les sujets est une pratique courante en la matière et ne revêt pas une importance capitale, en ce sens que tous les commentaires ou propos relayés apparaissent toujours écrits à l'écran. Cela permet notamment de pouvoir visionner la vidéo sans le son sans perdre quoi que ce soit de son contenu informatif.

De plus, afin de différencier les commentaires des propos relayés, ceux-ci n'apparaissent pas de la même manière, les premiers se déclinant sur l'image et les seconds sur le mode des sous-titres.

**c) Originalité**

L'utilisation des couleurs de la RTS pour le lettrage estampille clairement ces vidéos et leur appartenance à l'offre du service public.

**5. VOLET INTERNET ET COMPLEMENTS MULTIMEDIA DE L'EMISSION****a) Enrichissements**

Il y a bien une page dédiée sur le site internet de la RTS censée regrouper toutes les sujets labélisés « VEC ». Mais il est surprenant que cette page se soit plus alimentée depuis le 19 octobre 2018... La dernière vidéo traitant de la ruée sur l'album posthume de Johnny n'a même pas été diffusée sur Facebook et Twitter.

<https://www.rts.ch/play/tv/emission/video-en-continu?id=9781620&station=a9e7621504c6959e35c3ecbe7f6bed0446cdf8da>

**b) Complémentarité**

Si elle était actualisée, la page dédiée sur Internet apporterait une réelle complémentarité en permettant de faire des recherches et des renvois vers d'autres émissions abordant les mêmes sujets.

Par exemple, durant la semaine du 10 décembre, seuls 3 des 25 sujets diffusés sur FB l'ont été aussi sur Twitter et il n'y a pas eu de sujets diffusés uniquement sur Twitter. Donc les « VEC » semblent être réservées aux seuls usagers de FB ! A nouveau, il faut multiplier les abonnements aux réseaux sociaux pour avoir l'intégralité de l'offre proposée. Etant donné le mandat des VEC, les sujets devraient invariablement être diffusés simultanément sur tous les réseaux sociaux supportant ce format et où la RTS a un compte.

**c) Participativité**

Si, contrairement à Nouvo, ce format n'interpelle pas le public directement, celui-ci semble se saisir volontiers des sujets pour les commenter, d'après ce que nous avons pu constater et ce que la RTS nous a transmis comme informations. En ce sens, la participativité se réalise sur les réseaux sociaux et sur FB pour l'essentiel (cf. remarque ci-dessus).

**6. AUTRES REMARQUES**

L'absence de page dédiée à ce format rend la recherche assez fastidieuse et ne lui confère pas une bonne visibilité. En effet, noyées au milieu de bien d'autres vidéos, reprenant diverses émissions de la RTS ou annonces d'émissions, la « VEC » n'a pas véritablement d'existence propre, contrairement à Nouvo, qui constitue un canal à elle seule.

On constate d'ailleurs une différence importante, tant en termes de vues que de réactions ou partages entre les deux formats, Nouvo étant clairement en avance. Cela peut s'expliquer par différents facteurs (publics cibles, mode rédactionnel, identité de la communauté), mais aussi, à notre sens, pas ce manque de visibilité. Pas facile de s'y retrouver.

## **7. RECOMMANDATIONS**

On devrait être capable de retrouver, identifier clairement les sujets labélisés « VEC » lorsque l'on consulte le fil d'information. Que cela soit dans la description et les premières secondes, les sujets labélisés « VEC » pourraient être clairement identifiés comme par exemple les sujets de « nouvo ». On ne devrait pas avoir à regarder la durée ainsi que les premières secondes pour déterminer le type de contenu.

Une mise à jour de la page internet dédiée devrait être effectuée et maintenue, ne serait-ce qu'à titre d'archive.

Etant donné le mandat des VEC, ces sujets devraient invariablement être diffusés simultanément sur tous les réseaux sociaux supportant ce format et dont la RTS a un compte.

9 janvier 2019,  
Pour le groupe de travail  
Matthieu Béguelin